# ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

## ARTS PLASTIQUES

3h par semaine

## PUBLIC VISÉ

- Élèves de seconde, première et terminale.

## PRÉSENTATION

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour objectif l'exercice d'une pratique artistique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Il s'agit d'allier action et réflexion, développement des capacités d'expression et formation culturelle, pour formuler des questionnements, proposer et concrétiser des réponses, comprendre et situer la création artistique dans une société en évolution constante.

Cet enseignement favorise l'éducation du regard et une réflexion vis-à-vis des images de notre société. Il touche à l'ensemble des domaines traditionnels : peinture, sculpture, dessin, architecture, photographie, cinéma ainsi que les nouveaux modes de production des œuvres et les nouvelles technologies.

Lycée Belin, un établissement de caractère depuis 1963

18 rue Édouard Belin - BP 0289 - 70006 Vesoul Cedex | 03 84 75 53 23 | contact@lebelin.fr | www.lycee-belin.fr

## EN CLASSE DE SECONDE

Option facultative arts plastiques : **développer une pratique artistique**. Développant les compétences travaillées au collège, l'enseignement des arts plastiques encourage et valorise **les capacités d'expression** de chaque élève. S'appuyant sur une dynamique d'exploration et d'expérimentation, de recherche et d'invention, les arts plastiques couvrent l'ensemble des **domaines de la création**: dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, création numérique, architecture.
Enseignement de 3h.

## EN CLASSE DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE

Option facultative arts plastiques : découvrir les champs de l'art contemporain au travers de pratiques actuelles (sculpture, architecture, oeuvre bidimensionnelle, installations, pratiques numériques, vidéo…). Enseignement de 2h par semaine essentiellement axé sur la pratique avec des ouvertures théoriques (histoire de l'art, notions intrinsèques à l'art).

Cette option est **ouverte à tous** et peut-être **cumulée avec la spécialité arts plastiques**.
Les notes obtenues en première et en terminale intègrent la note d'ensemble du baccalauréat. Il n'y a pas d'épreuve en fin de terminale, c'est une note dite de contrôle continu.

## POURSUITES D'ÉTUDES

- MANAA (mise à niveau en arts appliqués)
- BTS arts appliqués
- DMA (Diplôme des Métiers de l'Art)
- DNMade (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)
- Licence en arts plastiques, histoire de l'art, archéologie, arts du spectacle….

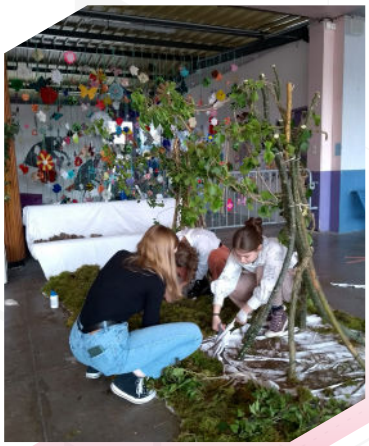

## DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

Les arts plastiques, choisis comme spécialité ou comme option facultative, constituent un **atout pour un projet professionnel spécialisé dans le domaine des arts** : écoles d'arts, d'arts appliqués, d'architecture, de photographie, d'infographie, de cinéma, d'animation… Elle peut conduire aux métiers de la culture, de l'enseignement, de l'audiovisuel, de l'animation, la scénographie de théâtre ou d'exposition, de tous les métiers liés à l'art.

Lycée Belin, *un établissement de caractère depuis 1963*

18 rue Édouard Belin - BP 0289 - 70006 Vesoul Cedex | 03 84 75 53 23 | contact@lebelin.fr | www.lycee-belin.fr